

Fonctionnement – Techniciens dentaires

(Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.)

Chère, Cher Technicien(ne) dentaire,

Merci encore de vous joindre au projet Bouche B. Le projet Bouche B s'adresse aux personnes démunies faisant parti de la clientèle existante d'organismes sociaux reconnus et ayant besoin de soins dentaires urgents ou de grandes nécessités.

Voici le fonctionnement détaillé de « Bouche B » pour les techniciens dentaires :

- En aucun moment vous n'aurez à répondre à des demandes de particuliers pour des services gratuits.
- Les patients nous sont référés par le biais d'organismes sociaux partenaires du projet Bouche B. Les demandes particulières d'autres organismes sociaux reconnus sont évaluées par le *comité d'évaluation des demandes* formé par des membres du conseil d'administration.
- Vous recevrez un appel de la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec vous proposant un service à offrir pour un patient. Le patient aura préalablement été vu par un dentiste participant au projet Bouche B qui aura fait un examen complet, un plan de traitement, les traitements nécessaires et les empreintes.
- Le patient aura signé le *formulaire d'acceptation et d'engagement* spécifiant que le(s) traitement(s) offert gratuitement dans le cadre du projet Bouche B n'engagent pas le dentiste et/ou le technicien dentaire à d'autres traitements gratuits dans l'avenir.
- **Si vous acceptez le patient** : L'ordonnance ainsi que la ou les empreinte(s) vous seront acheminées.
- La Fondation fera le suivi et vous guidera afin de s'assurer que votre participation ne dérangera pas le confort de votre pratique et de vos activités journalières.
- Il vous est possible de participer plus d'une fois au projet Bouche B dans l'année en cours. Cependant, vous pouvez aviser la Fondation de votre retrait au projet Bouche B à tout moment.

- À la fin de l'année, vous recevrez un certificat émis par la Fondation, témoignant de votre implication sociale.

Nous avons joint à ce document :

- Un exemple du *formulaire de demande de services (prothèses)* que le dentiste doit soumettre à la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec et que vous recevrez si cette demande vous est proposée.
- Un exemple de *formulaire de rapport du dentiste* que le dentiste traitant doit soumettre à la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec suite aux traitements exécutés.
- Le *formulaire de rapport du technicien dentaire** que vous devrez remplir suite au(x) service(s) offert(s). Nous vous demandons de remplir ce court document pour chaque prothèse offerte afin de bien recenser les informations de notre activité.

*Ces formulaires sont disponibles dans la zone sécurisée du site web du projet Bouche B (www.projetboucheb.ca). Vous devrez vous inscrire préalablement afin d'avoir accès à la zone sécurisée.

Au nom du conseil d'administration de la Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec, je vous félicite d'être parmi les pionniers de cette activité offrant l'accès aux soins dentaires à une population vulnérable. Il existe déjà des organismes semblables tel que Dentistes sans frontières qui œuvre dans les pays en voie de développement, mais le projet Bouche B permettra d'aider des gens de chez nous, au Québec.

Merci encore !

Sincèrement vôtre,



Pierre Tessier, *président*